



Vol a l'étalage 1er fois , ques que je risque ???

Par **bruno**, le **20/03/2011** à **16:06**

Bonjour,

J'ai fait un vol a l'étalage a la halle au vetement, j'ai volé pour 103 euro et je me suis fait attraper, je c'est pas pourquoi j'ai fais sa, j'ai jamais fais sa et maintenant j'ai la trouille et je le regrette. La directrice du magasin ne poste pas plainte et mon casier est vierge, c'est la première fois. Les gendarmes m'ont enmener au poste, j'ai raconter se qui c'était passer et ils m'ont dis d'allais à un autre poste de police pour faire des photo et des relever d'empreinte, a quoi sert tout sa ? il m'ont donné une convocation pour voir le déléguer du procureur, ques qu'il va me dire ? Je risque quoi ? une amende ? Si oui de combien ?

Le gendarme m'a dit que je devez voir le procureur pour un rappel à l'ordre, mais je vais avoir une amende ou pas ?

Merci de vos réponses